

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18052 - 70ÈME ANNÉE

Le retour de la pluie rappelle un danger Plus de 500 radiers à éradiquer

La sécurisation des franchissements des ravines reste à faire à La Réunion. Dans plus de 500 cas, il s'effectue par l'intermédiaire d'un radier. C'est précisément là que se situent les plus grands dangers pour la population lors des fortes pluies.



La route des Tamarins a permis de sécuriser définitivement la liaison entre l'Ouest et le Sud. Les ouvrages d'art mettent les usagers à l'abri des débordements des cours d'eau. Un prolongement de ce grand chantier, c'est l'union des collectivités et de l'État pour l'éradication des 500 radiers dans notre île.

En 2007, La Réunion est frôlée à deux reprises par un cyclone, Gamède. Des pluies torrentielles s'abattent sur l'île. Elles ont pour conséquence l'effondrement d'un des deux points de la route nationale franchissant la rivière Saint-Etienne entre Saint-Louis et Saint-Pierre. François Baroin, ministre de l'Outre-mer, était venu à La Réunion pour constater les dégâts. Lors de la rencontre du ministre avec le président de Région qui était Paul Vergès, ce dernier a fait deux pro-

positions.

La première était la reconstruction du pont, mais pas à l'identique. C'était le point de départ du pont à quatre voies dont les travaux débutèrent quand Paul Vergès était à la Région. L'objectif était de donner aux usagers un pont plus solide, en tenant compte de l'expérience de Gamède.

La seconde proposition était un plan pour l'éradication des radiers. C'était un projet présenté depuis plusieurs années par le PCR. La

Réunion comprend plus de 500 radiers. Pendant les épisodes de fortes pluies, ce sont les lieux les plus dangereux. Des automobilistes pensent pouvoir passer, ils évaluent mal le danger et une fois engagé il est trop tard. Leur véhicule est emporté par les flots. C'est principalement dans les radiers que se dénombrent les victimes des cyclones à La Réunion.

Grand chantier à portée des Réunionnais

L'actualité récente est là pour rappeler le danger des radiers. Le cyclone Bansi est passé à plus de 300 kilomètres au large des côtes de La Réunion. Mais il a apporté suffisamment de pluie pour faire déborder les ravines. A Saint-Benoît, une voiture a été emportée par les eaux en franchissant un radier. Un passager a disparu. Son corps n'a toujours pas été retrouvé. Des personnes âgées en excursion étaient bloquées. Elles ont dû attendre toute une nuit que le niveau de l'eau baisse pour pouvoir rentrer.

La tempête Chedza vient de dévaster Madagascar. Elle rappelle

que le danger principal des cyclones ce n'est pas le vent mais l'eau qui ruissèle. La Réunion est particulièrement exposée à ce risque.

Plus de 500 radiers existent à La Réunion. Les remplacer par des ponts, c'est un grand chantier qui peut donner de l'emploi à des milliers de Réunionnais. Et il n'est pas irréaliste d'atteindre cet objectif en quelques années. C'est ce que rappelle l'expérience.

Proposition d'un syndicat

En effet, sous la direction de Paul Vergès à la Région, la collectivité a

réussi à mettre le réseau des routes nationales à l'abri des inondations. Il a fallu pour cela construire des ponts, et la route des Tamarins. Mais le résultat est là : la pluie ne peut plus paralyser le réseau des routes principales. Auparavant, il n'était pas rare que la nationale 1 soit inondée à La Saline, ce qui coupait l'île en deux.

Le plan d'éradication des 500 radiers propose aux collectivités et à l'État de mutualiser leurs moyens dans un Syndicat mixte chargé de sécuriser le passage de toutes les ravines à La Réunion.

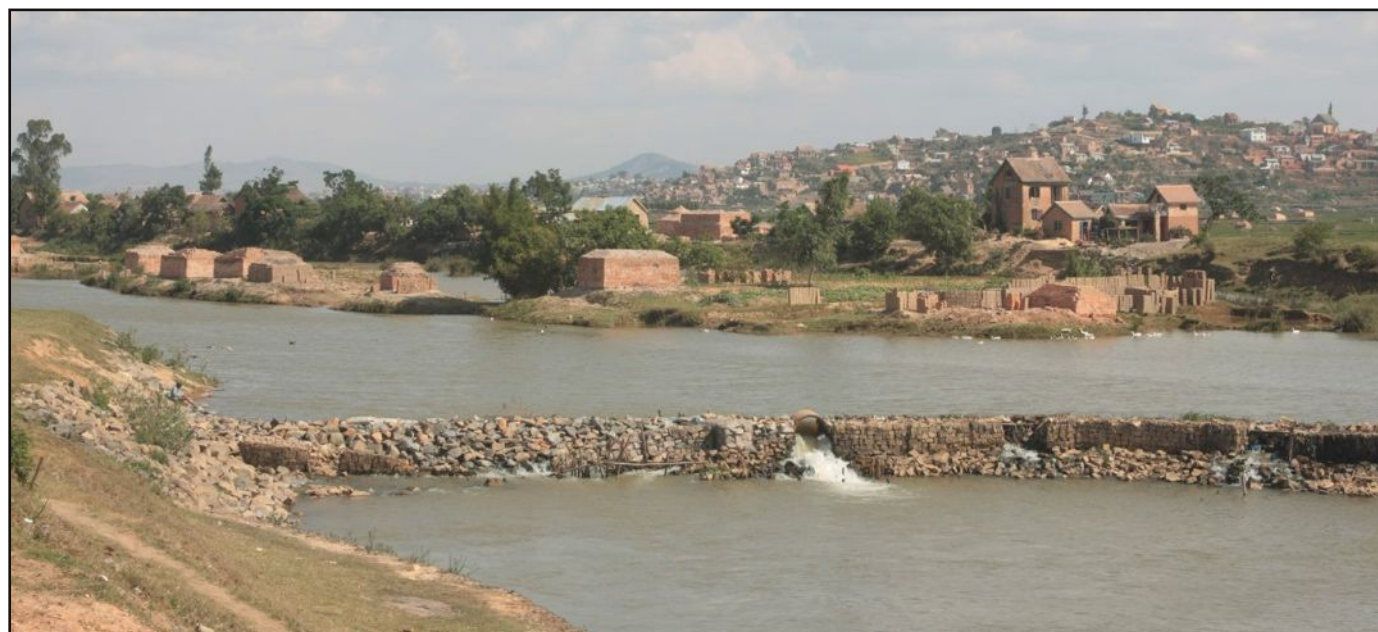
C'est un moyen d'éviter qu'à chaque forte pluie, la population soit en danger.

M.M.

Catherine Gaud écrit à Didier Robert

Chedza : l'Alliance appelle à la solidarité avec Madagascar

Dans un communiqué diffusé à la presse, l'Alliance appelle à la mobilisation pour manifester la solidarité de La Réunion vis-à-vis de Madagascar après le passage du cyclone Chedza. La conseillère régionale Catherine Gaud a demandé à Didier Robert, président de la Région, d'agir en ce sens.



Madagascar a été durement frappé par le cyclone Chedza : le dernier bilan connu faisait état de 13 morts, de plus de 80 000 sinistrés, de plusieurs centaines de maisons détruites.

Les Réunionnais ne peuvent rester

insensibles face aux difficultés auxquelles est confrontée Madagascar et à la détresse de sa population.

Dans de pareilles circonstances, La Réunion a toujours exprimé sa solidarité avec Madagascar.

Au nom du groupe de l'Alliance, Catherine Gaud a adressé ce jour un courrier au président du Conseil régional afin que la Région Réunion débloque une aide d'urgence en faveur de Madagascar.

Edito

La cote de popularité de la France au plus bas

Les manifestations anti-françaises ont encore gagné en ampleur hier. A Grozny, capitale de la Tchétchénie, les autorités ont annoncé entre 800.000 et un million de manifestants dans la rue pour protester contre la « une » de Charlie Hebdo et contre le terrorisme. « Ne touchez pas à Mahomet » et « la force n'est pas la méthode » étaient des mots d'ordre portés sur les panneaux. Les manifestants ont rappelé que l'islam est une religion de paix. Un pacifisme qui ne les empêche pas de s'indigner, a déclaré en substance le Mufti de la République de Tchétchénie, Jaron Torjoev. Présent dans la manifestation, le président de la Tchétchénie Razman Kadyrov a déclaré que les dirigeants des pays occidentaux ont une part de responsabilité dans l'attaque contre Charlie Hebdo. Il craint que ce drame suscite des vocations de terroristes en Occident qui viendront ensuite grossir les rangs de l'armée de l'État islamique en Syrie et en Irak. La Tchétchénie est proche de la ligne de front. L'État islamique est en effet en guerre contre la Russie, son but déclaré est de faire tomber le gouvernement russe.

Ailleurs dans le monde, des manifestations anti-françaises très violentes ont eu lieu. A Gaza, des extrémistes ont brûlé le drapeau français menaçant de mort les employés d'un centre culturel. A Téhéran, des manifestants ont crié « mort à la France », ainsi qu'en Afghanistan et au Pakistan. Rappelons qu'au Niger, les manifestations contre la France ont fait 10 morts, et sont à l'origine de l'incendie de 45 églises et d'un centre culturel. A Dakar, le drapeau de la France avait été brûlé devant l'ambassade de ce pays vendredi.

L'attentat contre Charlie Hebdo a fini par déclencher une grave crise entre la France et des peuples d'Afrique et d'Asie. Cela a réduit à néant

le bénéfice du vote par le Parlement français d'une résolution demandant la fin de l'occupation israélienne de la Palestine et la création d'un Etat palestinien, conformément au droit international. L'image de la France est au plus bas. Même Amnesty International constate une dégradation. L'organisation de protection des droits humains dénonce des arrestations abusives au pays des droits de l'homme, pour « apologie du terrorisme ».

En France, les actes racistes contre les Français de religion musulmane et les mosquées se multiplient. Or, l'islam est la deuxième religion de France et compte plusieurs millions de croyants. Cette violence sans solution pour le moment menace la cohésion sociale.

Pendant que l'image de la France en prend un coup à l'extérieur comme à l'intérieur de ses frontières, un sondage annonce une hausse sans précédent de la cote de popularité du président de la République et du Premier ministre. François Hollande est passé de 19 à 41 %. L'action face aux attentats et dans les jours suivants est l'explication avancée pour ce rebond.

Ce résultat est en total décalage avec le monde réel. Il accrédite la thèse d'un fossé qui se creuse entre l'Occident et les autres peuples du monde. Les causes du terrorisme sont pourtant bien connues des dirigeants occidentaux : inégalité, pauvreté et sentiment d'injustice. L'Occident a sa part de responsabilité dans ces phénomènes. Depuis les attentats contre Charlie Hebdo, les responsables politiques occidentaux n'ont pas fait de geste montrant un changement dans les politiques qui favorisent le terrorisme. Vont-ils agir avant que le fossé s'agrandisse ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Une progression jamais vue en un mois **François Hollande gagne 21 points dans les sondages**

Selon le sondage Ifop-Fiducial pour « Paris-Match » et Sud Radio, diffusé le 19 janvier, François Hollande a enregistré un bond de popularité historique pour atteindre 40 %. Au même moment, la loi Macron, vivement décriée, a été adoptée en commission par les députés.

Le président et le Premier ministre, au plus bas dans toute l'histoire de la 5e République, ont vu leur popularité grimper en flèche après les événements tragiques du 7 au 11 janvier. Une popularité qui fait vite oubliée la politique menée par le gouvernement et contestée par les Français. Parmi la contestation, la loi Macron avait suscité les quolibets de la Gauche et des syndicats, pourtant le projet de loi a été adopté avec quelques retouches en Commission à l'Assemblée nationale.

Une hausse record

Cette hausse record est due à la bonne gestion des attentats, largement saluée dans l'opinion et par les responsables politiques de tous bords. 40 % des Français interrogés ont répondu positivement à la question « approuvez-vous ou désapprouvez-vous l'action de François Hollande comme président de la République ? », contre 19 % en décembre 2014.

De même, le nombre de ceux le désapprouvant diminue à 59 % (-21 points). De son côté, Manuel Valls a remporté 17 points, ce qui le place à 61 % de popularité. Selon l'Ifop, institut de sondage le plus ancien de France, jamais une progression n'aura été aussi forte n'avait indiqué Frédéric Dabi, qui dirige son département opinion.

Pour qui, « c'est un phénomène rarissime dans l'histoire des baromètres d'opinion ». Le magazine « Paris Match » a indiqué dans son article que « la seule comparaison possible dans l'histoire des enquêtes sur l'exécutif est la remontée de 19 points accomplie par François Mitterrand dans une enquête Ifop-«JDD» entre janvier et mars 1991 au moment de la guerre du Golfe ».

La loi Macron passe en douceur



Au moment de sa venue à La Réunion, François Hollande était crédité selon les sondages d'une forte impopularité. Tout d'un coup, le président de la République gagne 21 points ce qui fait plus que doubler sa cote de popularité. Pourtant, la situation sociale continue de s'aggraver tandis que des manifestations anti-françaises sans précédent secouent l'Afrique et l'Asie.

Alors que l'opinion publique reste marquée par les attentats et la position de l'exécutif vis-à-vis des terroristes et des mesures prochainement engagées pour lutter contre ce phénomène, le projet de loi Macron a été adopté par les députés en commission spéciale.

Des négociations ont eu lieu au sein de la commission spéciale poussant le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, à admettre des modifications sur les modalités d'autorisations d'ouverture dominicale. Suite à un amendement du rapporteur socialiste Stéphane Travert, ce sont les maires qui auront le dernier mot en matière d'ouverture dominicale.

Le texte initial stipulait que les commerces pouvaient ouvrir cinq dimanches par an sur simple demande, puis aller jusqu'à douze dimanches, avec autorisation du maire. Désormais le maire pourra autoriser, ou non, les 5 premières

ouvertures dominicales, et au-delà, pour les 7 suivantes.

Le ministre de l'Economie affronte les frondeurs du PS et d'EELV, qui sont opposés au travail dominical. De son côté, le Front de Gauche veut inscrire dans la loi d'un plancher de compensations. Pour Cécile Duflot, députée écologiste la loi Macron est « un grand bond en arrière, une occasion manquée de changer de modèle ».

Céline Tabou

La lutte pour l'égalité est une cause mondiale

Les 1 % les plus riches posséderont plus que le reste de la population

En amont de la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos, Oxfam a calculé que l'an prochain, le patrimoine cumulé des 1 % les plus riches du monde dépassera celui des autres 99 % de la population, à moins de freiner la tendance actuelle à l'augmentation des inégalités. Voici la présentation du rapport de l'ONG :

L'organisation internationale de développement, dont la directrice générale, Winnie Byanyima, coprésidera l'édition 2015 de Davos, souligne aujourd'hui que l'explosion des inégalités entrave la lutte contre la pauvreté dans le monde, alors qu'une personne sur neuf ne mange pas à sa faim et que plus d'un milliard de personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour.

En sa qualité de coprésidente, Winnie Byanyima lancera un appel pressant à l'action pour enrayer la montée des inégalités, à commencer par des mesures énergiques contre l'évasion fiscale des multinationales, ainsi que pour accélérer les avancées vers la conclusion d'un accord mondial sur le changement climatique.

L'étude « Insatiable richesse : toujours plus pour ceux qui ont déjà tout », publiée aujourd'hui par Oxfam, montre que la part du patrimoine mondial détenu par les 1 % les plus riches est passée de 44 % en 2009 à 48 % en 2014, et dépassera les 50 % en 2016. En 2014, les membres de cette élite internationale possédaient en moyenne 2,7 millions de dollars par adulte. La majeure partie (46 %) des 52 % restant du patrimoine mondial se trouve entre les mains du reste du cinquième le plus riche de la population mondiale. Les autres 80 % de la population mondiale ne se partagent que 5,5 % et possédaient en moyenne 3 851 dollars par adulte, soit 700 fois moins que le patrimoine moyen des 1 %.

« Voulons-nous vraiment vivre dans un monde où 1 % possèdent plus que le reste d'entre nous, s'interroge Winnie Byanyima. L'ampleur des inégalités mondiales est tout simplement vertigineuse et, malgré les questions brûlantes qui font l'actualité, le fossé entre les grandes fortunes et le reste de la population se creuse rapidement.

« Au cours des douze derniers mois,

les dirigeant-e-s du monde ont, à l'instar du président Obama et de Christine Lagarde, de plus en plus évoqué le besoin de réduire les inégalités extrêmes. Mais pour beaucoup, nous attendons encore qu'ils joignent le geste à la parole. Il est temps que nos dirigeant-e-s s'attaquent aux intérêts particuliers des poids lourds qui font obstacle à un monde plus juste et plus prospère. » Et Winnie Byanyima d'ajouter : « Le statu quo a un coût. Si les affaires continuent comme si de rien n'était pour les élites, notre incapacité à réduire les inégalités pourrait retarder la lutte contre la pauvreté de plusieurs dizaines d'années. Les populations pauvres souffrent doublement de la montée des inégalités : non seulement leur part proportionnelle du gâteau économique se réduit, mais comme les inégalités extrêmes nuisent à la croissance, le gâteau lui-même devient plus petit. » (...)

« Les inégalités extrêmes ne constituent pas seulement un préjudice moral. Elles sapent la croissance économique et pèsent sur les profits du secteur privé. Les participant-e-s à la réunion de Davos qui aspirent à un monde stable et prospère devraient faire de la lutte contre les inégalités leur priorité absolue. »

L'an dernier, Oxfam a créé l'événement à Davos en révélant que les 85 personnes les plus riches possédaient autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Elles sont aujourd'hui 80 à posséder autant que 3,5 milliards de personnes, ce qui représente une baisse spectaculaire, si l'on considère que ce chiffre s'élevait à 388 en 2010. En termes nominaux, le patrimoine des 80 personnes les plus riches du monde a doublé entre 2009 et 2014.

Oxfam appelle les États à adopter un plan en sept points pour lutter contre les inégalités :

– **Mettre un frein à l'évasion fiscale**

des entreprises et des grandes fortunes

– **Investir en faveur de la gratuité et l'universalité de services publics comme la santé et l'éducation**

– **Répartir équitablement la charge fiscale, l'allégeant du côté du travail et de la consommation tout en taxant davantage le capital et les richesses**

– **Instaurer un salaire minimum et œuvrer à un salaire décent pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs**

– **Instaurer une législation en faveur de l'égalité salariale et promouvoir des politiques économiques assurant le traitement équitable des femmes**

– **Mettre en place une protection sociale suffisante pour les plus pauvres, notamment la garantie d'un revenu minimum**

– **Adopter l'objectif commun de lutter contre les inégalités à l'échelle internationale**

L'étude publiée aujourd'hui, qui fait suite au lancement de la campagne « À égalité ! » d'Oxfam en octobre dernier, met en lumière la façon dont l'extrême richesse se transmet de génération en génération et le fait que les élites mobilisent leurs ressources considérables pour s'assurer que les règles internationales favorisent leurs intérêts. Plus du tiers des 1 645 milliardaires recensés par Forbes ont hérité d'une partie ou de l'ensemble de leur fortune. 20 % des milliardaires ont des intérêts dans le secteur de la finance et de l'assurance, et le patrimoine nominal de ce groupe a augmenté de 11 % en douze mois, de mars 2013 à mars 2014. En 2013, ces secteurs avaient dépensé 550 millions de dollars pour faire pression sur les responsables politiques à Washington et à Bruxelles. Rien que pendant les élections américaines de 2012, le secteur financier a financé les campagnes à hauteur de 571 millions de dollars.

La Chambre verte interpelle George Pau-Langevin

Inquiétudes et revendications de la Chambre d'agriculture de La Réunion

Madame la Ministre,
 À la faveur de votre visite prochaine à La Réunion, la profession agricole, représentée par la Chambre d'Agriculture, tient à vous faire partager ses inquiétudes, tant les thématiques, sur lesquelles elles portent, sont d'un intérêt vital pour notre agriculture réunionnaise en particulier, et donc plus généralement, pour l'ensemble des enjeux socio-économiques que La Réunion à défendre. Aussi aborderai-je ici des questions essentielles, relatives à la filière canne à sucre, notamment à la convention liant les planteurs et les usiniers, à la retraite agricole et à la filière de diversification en fruits et légumes.
 Face aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la filière canne à sucre au-delà de l'horizon 2017, les planteurs de La Réunion sont en effet fortement préoccupés par la hauteur du soutien, national et européen, à cette filière, pilier et pivot de l'agriculture réunionnaise.

La filière canne

Le Président de la République, M. François HOLLANDE, dans un courrier du 22 septembre 2014, m'a annoncé que « pour les deux années qui viennent, l'Etat va maintenir son effort financier. » Le 10 décembre 2014, dans un courrier adressé à nouveau à mon attention, suite à la transmission de nos « préoccupations concernant le devenir des crédits consacrés au développement de la filière canne et des productions agricoles endogènes », M. le Président de la République m'a « assuré de tout l'intérêt porté aux préoccupations que je lui ai soumises » et « indiqué que la pérennité de ces crédits sera maintenue dans le cadre du budget 2015. »

Le Premier Ministre, M. Manuel VALLS, dans un courrier du 15 décembre 2014, a assuré à l'institution consulaire combien il a été « sensible aux inquiétudes exprimées », et, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015, être « intervenu afin de rétablir le niveau d'aides pour 2014 des producteurs de canne à sucre. »

Quant au Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, M. Stéphane LE FOLL, comme rapporté dans le courrier précité du Premier

Ministre, il a « clairement indiqué que les crédits concernant l'aide à la filière sucre de canne seraient maintenus. » (...)

Aussi, si les engagements de la Présidence et du Gouvernement lèvent quelque peu le voile de nos inquiétudes, la profession agricole reste néanmoins en alerte et plus que vigilante, tant le péril potentiel d'une déstabilisation qui pèse sur cette filière clé de notre économie agricole et agroalimentaire est palpable, et illustré par la position actuelle de la Commission Européenne qui ne place pas l'avenir de cette filière et de notre agriculture sous les auspices attendus. Aussi souhaiterai-je que vous puissiez partager en notre présence, lors de votre venue, cette sensibilité et ces engagements pris au niveau national, ainsi que le fruit de votre intervention au niveau européen.

Relever la recette bagasse-énergie

Concernant la préparation de la future convention canne, la Chambre d'Agriculture, et moi-même en particulier, avons déjà alerté le Président de la République et le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sur le risque que le revenu des planteurs puisse être grevé par la baisse de la recette bagasse-énergie, malgré l'enjeu qu'elle représente pour La Réunion en termes d'énergie verte. Nous leur avons donc fait part de notre proposition de nécessaire réévaluation et de reconnaissance de cette recette à son juste prix, et ce dans la perspective de l'après-quota, tant le renforcement de la part des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles, encore trop présentes à La Réunion, est crucial pour notre économie insulaire.

Cette volonté s'inscrit dans le cadre de l'impérieuse nécessité de maintenir, au travers de la nouvelle convention canne, par une répartition plus rationnelle des richesses, un prix garanti et équitable du sucre auprès des planteurs.

Augmenter les retraites

Concernant la retraite agricole, je

suis déjà intervenu notamment par courrier en décembre 2013 auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et en juin 2014 auprès du Président de la République, pour souligner combien « les anciens exploitants agricoles réunionnais sont dans l'attente d'un plan de rattrapage de leurs petites retraites à 75 % du SMIC. » (...)

Aussi la Chambre d'Agriculture réitère-t-elle sa demande auprès de vous, afin qu'il soit :

- attribué à tous les agriculteurs, qui ont travaillé péniblement pendant plusieurs années, une retraite minimale de 75 % du SMIC adaptée aux spécificités et handicaps des exploitations agricoles de l'île
- revalorisé à minima la pension de retraite des anciens exploitants au niveau du seuil de pauvreté monétaire (935 € minimum) et leur allocation exonérée de la Contribution Sociale Généralisée.

Soutenir le maraîchage

(...) À titre d'illustration, il convient de rappeler combien la profession agricole, et en particulier les arboriculteurs, maraîchers et autres horticulteurs, et leurs exploitations, ont été fortement impactés depuis 2012 par la succession exceptionnelle de calamités agricoles, succession de périodes de sécheresse inaccoutumées et de passages de cyclones, qui a conduit nombre d'exploitants à essuyer plus d'une calamité avant de percevoir un quelconque premier dédommagement : sécheresse d'avril à décembre 2012, cyclone Dumile début janvier 2013, sécheresse de mai à octobre 2013, cyclone Bejisa début janvier 2014.

À titre d'illustration aussi, je rappelle que la quantité d'oignon importée est de quelque 7 500 tonnes pour près de 1 000 tonnes produites localement, que celle d'ail importée est de 1 700 tonnes pour moins de 100 tonnes produites localement, que celle de pomme de terre importée est de près de 2 000 tonnes pour près de 3 000 tonnes produites localement, et que celle de carotte importée est de plus de 3 000 tonnes pour près de 2 000 tonnes produites localement.

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Nous avons commencé à décrire la semaine passée, le rôle de la canne à sucre dans la préservation des sols contre l'érosion. Il en ressort de l'étude du CIRAD déjà citée que l'érosion des sols est beaucoup moins importante lorsque la terre est plantée de cannes à sucre que lorsqu'elle est occupée par d'autres cultures... « selon ce rapport, la culture de la canne à sucre réduit les pertes de sol de 90 à 98 % par rapport à un sol nu »

Nous avons déjà évoqué l'épais tapis racinaire qui se constitue tous les ans et se décompose pour enrichir la terre. Nous avons vu également le tapis vert qui recouvre la terre plantée en cannes quasiment toute l'année hormis quelques mois tous les sept à dix ans à l'occasion de la replantation. Mais il y a d'autres facteurs que nous allons énumérer ci-dessous :



À La Réunion, la canne n'est pas brûlée avant la coupe. (photo Toniox)

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -40-

La canne à sucre au secours de notre environnement (suite 3)

La coupe au vert

À La Réunion, la canne n'est pas brûlée avant la coupe et s'il y a des accidents, ceux-ci n'affectent qu'une superficie réduite des terres cannières. L'avantage d'une telle pratique est le suivant : les déchets hors-canne restent sur le sol en grande partie afin de protéger les sols mis à nu par la coupe en attendant que le tapis vert se reconstitue. Plus tard, les débris hors canne se décomposent pour restituer à la terre une partie de ce qu'on lui a pris. La récolte ainsi pratiquée permet au sol de se couvrir d'un « mulch » abondant alors que la pratique du brûlis dessèche les sols, dégrade ses structures et augmente le risque d'érosion. Les plus anciens n'ont certainement pas oublié les premières années d'utilisation des machines à couper la canne, dans des champs brûlés au préalable et privés d'au moins 160 tonnes par hectare de matière sèche. Mais ce temps-là n'est plus et fort heureusement.

Les cultures intercalaires

Il y avait auparavant une technique qui était aussi bien profitable à l'agriculteur qu'à l'enrichissement

des terres : c'était la pratique des cultures intercalaires. Cela se pratiquait aussi bien à la période de renouvellement des souches que lors de la repousse la canne. Quelles cultures trouvait-on ? Le maïs, puis l'arachide, les voemes, les margoz. Aujourd'hui cette pratique a beaucoup diminué sinon disparu. Il est à supposer que le prix de la main d'œuvre y est pour quelque chose, ainsi que l'usage des bons produits « Monsanto » pour éradiquer les mauvaises herbes. Mais au fait qui peut dire avec certitude les bonnes herbes et les mauvaises herbes ? Je rappelle l'interview de ce vieil indien d'Amazonie qui disait que les mauvaises herbes n'existent pas, mais que les ignorants sont nombreux ! Nous pensons aussi que les conseils « utiles » des têtes d'œufs qui sévissent un peu partout y sont pour quelque chose. Un avantage à ne pas négliger concernant les cultures intercalaires c'est que les déchets de ces cultures restent sur le sol pour se décomposer et toujours rendre à la terre une partie de ce qu'on lui a pris.

(à suivre)

Georges Gauvin

Vocabulaire : le « mulch »

Il y a deux types de mulch : ceux qui vont fertiliser le sol, et les autres (bâches plastiques, pierres...). On peut donc mulcher avec énormément de matériaux, tout dépendra des ressources facilement disponibles et des objectifs à atteindre. Le but étant bien sûr, d'utiliser uniquement des

produits n'ayant aucune incidence nocive dans votre jardin (être attentif à la terre). Pour de la culture, nous allons donc en général privilégier ceux qui vont nous aider à fertiliser notre sol (explication relevée dans le wiktionnaire)

Oté

Pétèt sé lo moman pou ésèy ot shoz !

Par rapor sak nou la viv sé dèrnié tan, zordi ni pouré rogard lavnir in pé pli méyèr, in pé an pozitif, i pé pa èt pli pir ksa, sirtou lé pa défandi rèv in pé. Nout tout nou la bozwìn inn ti pé lèr zordi, sanm pou mwìn lèr knou la bozwìn i pé v'ni dopi laba déor, dopi péi la Grèss. A koz ? Zot i koné dimansh proshin laba dann péi la Grèss néna zéléksyon lézislativ antisipé é konm i prétan, in parti i apèl Syriza lé riskab ariv promié si tout, i di bann grèk i vé tourn in kou la paz, i vé arèt sèr-sèr sintiron pliské sa, i di pou rézon syntiron na pi lo kran, la finn atak lo dèrnié trou. Aforss, aforss, zot va dovnì éskran si i kontinié.

Donkalar Syriza lo parti favorit, sak sondaz i mèt an promié, li réklam a li lo parti la gosh radikal, li prétan pa ditou èt dakor èk Mèrkèl é tout sak i manié lérop zordi. Boudikont li poz son kondisyon pou apré. Banna i riskab arivé pou vréman, si tan téلمان in pé i komans gingn la tranblad, i fé wuit-nèf, solman kan i panss. Bann grèk néna lokazyon fé la ruptir èk la politik lostérité ké lé méné ziska zordi dan tout lérop, mé klé ankor pli dir pou zot. Oila poukoué in viktwar Syriza an grèss va mèt do fé dan la pay kann i di.

Dikou larivé bann progrésis grèk i pé konsèrn a nou vik banna i di i pé romèt an koz tout. Sé pou sa, pou dimansh nou lé solidèr èk bann kamarad grèk, si zot i rant a nou osi ni gingn inn ti pé lèr, pa ryink nou i atann i prétan bann zéspagnol, bann zitalyin osi, tout i rogard dann lantrobayman la port é i atann i donn lo mo pou kapot lo baskil. Pétèt sé lo moman pou ésèy ot shoz.

Justin